

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
COMITE SYNDICAL du 04 novembre 2021**

**DELIBERATION N°13/2021 - Budget annexe EDS**

**Objet : création d'un emploi non permanent de catégorie C : accroissement temporaire d'activés à temps complet – instructeur assistant administratif**

L'an deux mille vingt-et-un, le quatre novembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.  
Date de convocation du Comité syndical : 22 octobre 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents à 18h :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
<b>CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
DALLA LONGA	Marie-France	×	BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric		GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie		LAPUYADE	Arlette	
<b>CDC LES COTEAUX BORDELAIS</b>					
AUBIN	Maryse		AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	×
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe	×	LABBÉ	Hélène	
<b>CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES</b>					
QUENNEHEN	Vincent	×	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José	×	YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	×	AYAYI	Sylvie	
<b>CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne	×	SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	×	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline	×	CHAZALLET	Patrice	×
BARRABES	Xavier	×	DELPONT	André	
<b>CDC DU CREONNAIS</b>					
ZABULON	Alain	×	MONNERIE	François	×
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	×	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Délégués excusés en cours de séance : 0

Délégués représentés : 1 (pouvoir de Mme Tessier à Mme Dalla Longa)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

Suppléant ayant pris part au vote :

pour la Cdc du Créonnais : Maryvonne Lafon

pour la Cdc Les Coteaux Bordelais : Patrick Bonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20211104-13-2021-EDS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2021

Affichage : 23/11/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique et ses articles 3 1° et 34.

Considérant qu'en raison du nombre fluctuant d'actes d'urbanisme à traiter au sein de l'Espace droit des sols et la mise en place de la dématérialisation des actes,  
il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité : instructeur des actes d'urbanisme - secrétariat, au grade d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet, dans les conditions prévues à l'article 3 1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (à savoir, un contrat d'une durée maximale de 12 mois, renouvellement compris, pendant une même période de 18 mois consécutifs).

**Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité,**

- la création au tableau des effectifs d'un emploi non permanent d'adjoint administratif (catégorie C) pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet ;
- l'imputation des dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet au budget annexe EDS ;
- les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 8 novembre 2021.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré le 4 novembre 2021**

Le Président,



**Alain MONGET**